



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES APPALACHES
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE
DU SACRÉ-CŒUR-DE-JÉSUS**

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

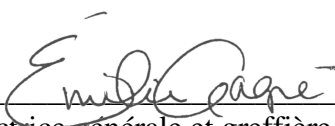
EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, par la soussignée Émilie Gagné, directrice générale et greffière-trésorière, de la susdite municipalité.

QUE le BUDGET pour l'année 2025 ainsi que le PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2025-2026-2027 (PTI), seront déposés pour adoption à la séance extraordinaire le :

**Lundi le 16 décembre 2024 à 19h00
À la salle municipale, situé au 4118, route 112, Sacré-Cœur-de-Jésus**

Lors de cette séance, les délibérations du conseil ainsi que la période de question porteront exclusivement sur le budget de l'année 2025 et le programme triennal d'immobilisations 2025-2026 et 2027, conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec.

DONNÉ à Sacré-Cœur-de-Jésus, ce 2^e jour du mois de décembre deux mille vingt-quatre.

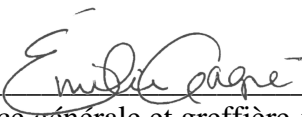


Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 420)

Je, soussignée, Émilie Gagné, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sur mon serment d'office que j'ai publié le présent avis public, en affichant le 2^e jour du mois de décembre 2024, une copie à chacun des endroits suivants, à savoir : Porte du bureau municipal et sur le site internet de la municipalité

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 2^e jour du mois de décembre deux mille vingt-quatre.



Directrice générale et greffière-trésorière